

Première demande

 Renouvellement de demande

Les inscriptions se font à partir du 3ème mois de grossesse

Petite crèche : 01-69-10-08-14 : crèche familiale : 01-69-10-07-88

Maison de l'Enfance - 10 rue de la Division Leclerc – 91360 Epinay sur Orge

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
➤ Votre enfant :

Nom :	Prénom :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Né(e) le :	Naissance prévue le :	

 Adresse : _____

Vous n'habitez pas encore Epinay sur Orge, adresse actuelle :

Date d'emménagement prévue : _____

➤ Situation familiale :

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Date de Naissance		
N° de tel portable		
N° de tel Domicile		
Courriel		
Adresse		

 Marié(e)
 Célibataire
 Divorcé(e)
 Veuf (ve)
 Pacsé
 Concubinage
 Séparé(e)
 Autre :

➤ **Situation Professionnelle :**

	Parent 1	Parent 2
Profession		
Nom de l'employeur		
Lieu		
Tel Professionnel		
Moyen et temps de transport		
Sans emploi		
Recherche d'emploi		
En formation		
Etudiant(e)		
Congé parental		
Sans activité professionnelle		
Autre		

➤ **Composition de la famille :** A charge ou à naitre

Enfant présentant un handicap dans la famille : oui non

Nom	Prénom	Date de Naissance

➤ **Détails de vos besoins d'accueil :**

Demande la place pour :

- Crèche Familiale : accueil régulier de 4 jours minimum chez des assistantes maternelles à domicile employées par la mairie
- Petite Crèche : accueil régulier de 2 jours minimum à 4 jours maximum (fermée le mercredi) de 8h15 à 17h45 (=> enfants de 10 mois à 3 ans révolus)

A compléter obligatoirement :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Avez-vous une flexibilité sur les horaires et/ou le mercredi ? OUI NON

➤ Renseignements complémentaires

Votre enfant ou l'un des enfants de la fratrie a-t-il fait l'objet d'une inscription à la crèche pour laquelle la dernière commission a émis un avis défavorable ?

Oui

Non

- Mode d'accueil actuel aucun Membre de la famille Voisin/ami (e)
 Assistante maternelle agréée Garde à domicile Halte-garderie
 Crèche privée Crèche d'entreprise Autre

Si l'enfant est allaité, souhaitez-vous poursuivre l'allaitement durant l'accueil à la crèche familiale ?

Oui

Non

➤ Pièces à Fournir :

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si hébergé, une attestation sur l'honneur avec copie de la carte d'identité de l'hébergeant)

Acte de naissance intégral de l'enfant ou livret de famille des parents et de l'enfant

Déclaration de grossesse ou certificat médical avec date prévue de l'accouchement

IMPORTANT

- ✓ Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de fournir les copies des pièces demandées lors du dépôt de votre dossier, tout dossier incomplet ne sera pas présenté en commission.
- ✓ Nous vous rappelons qu'il est impératif d'informer votre structure en cas de changement de situation ou de modification de demande d'accueil
- ✓ Dossier à retourner compléter avant le 31 Mars de l'année en cours
- ✓ **Confirmation obligatoire entre le 1^{er} et le 15 Avril de l'année en cours, les lundis, mardis et jeudis après-midi auprès de la Crèche Familiale au 01-69-10-07-88**

Nous déclarons que tous les renseignements fournis sont exacts et nous nous engageons à prévenir par écrit la structure petite enfance en cas de changement.

Date et signature des parents :

Le document est à faire parvenir par courrier ou par mail :

Courrier : Maison de l'Enfance

Mail : Crèche familiale : saf@epinaysurorge.fr

10 rue de la Division Leclerc

91360 Epinay sur Orge

01-69-10-08-14 ou 01-69-10-07-88

Petite crèche : halte.garderie@epinaysurorge.fr

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier : complet

Incomplet, en attente jusqu'au

Confirmation faite le